

EXTENSION DES CONSIGNES DE TRI

LE TRI SE SIMPLIFIE !



100% TRI POUR 100% DE NOUVELLES RESSOURCES

L'extension des consignes de tri
dans le Sisteronais-Buëch évolue :
le point sur ce que vous pouvez trier et recycler

VOUS TRIEZ DÉJÀ



Les emballages en métal, Les emballages en papier-carton, les bouteilles et
flacons plastiques

DÉSORMAIS

Depuis novembre 2018, le bac de tri s'ouvre à
TOUS les emballages en plastique, dans le
territoire du Sisteronais-Buëch

Les pots de yaourt, les barquettes, et les films en
plastique... vont pouvoir être recyclés ou valorisés



**CHEZ VOUS, TOUS
LES EMBALLAGES
SE TRIENT**

À RECYCLER

EMBALLAGES
EN VERRE

BOUTEILLES, POTS ET BOCAUX

NOUVEAU

EMBALLAGES EN CARTON,
BOUTEILLES, FLACONS

TOUS LES AUTRES
EMBALLAGES PLASTIQUES

EMBALLAGES
EN MÉTAL

À JETER

VAISSELLE EN VERRE
OU PORCELAINES,
OBJETS

À RECYCLER

TOUS
LES PAPIERS

JOURNAUX, MAGAZINES, ANNUAIRES, COURRIERS



Sachets
et poches



Barquettes



Blister de
médicaments



Dosettes de café, thé



Opércules



Bouchons
en métal



Capsules de
bouteilles



Couvercles



Tubes de crème



Bougies
chauffe plats



Colerettes
métalliques



Papier
d'aluminium



Plastique



Bouteilles en plastique



Légumes surgelés



Dentifrice



Autres emballages



Yaourts



Boîtes de lait



Boîtes de conserve



Boîtes de yaourt



Autres emballages

+ SIMPLE, + RAPIDE, + ÉCONOMIQUE

La collecte et le traitement des déchets représentent 55% du budget du service de ramassage des déchets, soit 2,7 millions d'euros. Nous nous engageons auprès de vous, en facilitant les gestes de tri. Votre poubelle ménagère devrait ainsi baisser, si vous suivez les nouvelles consignes. Cela signifie que plus de déchets seront valorisés, permettant de contenir la hausse des taxes prélevées sur la CCSB pour leur traitement. **L'année dernière 500.000€ de déchets ont été valorisés. Grâce à vos efforts de tri, cela représente une économie de 20€ par personne sur le territoire.**

**CES NOUVELLES CONSIGNES SERONT AFFICHÉES
SUR LES CONTENEURS AU PRINTEMPS 2019, MAIS
ELLES SONT EFFECTIVES DÈS À PRÉSENT**